



ACQUISITION D'UN TERRAIN OU LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE POUR PRIMO-ACCEDANTS

Critère Primo accédant

- ✓ Personne ou ménage dont aucun des conjoints n'a jamais été propriétaire d'un logement
- ✓ Personne ou ménage n'étant plus propriétaire de leur résidence principale depuis au moins 2 ans (définition juridique du primo-accédant - Code général des impôts)

Critère Situation familiale

- ✓ Couple avec au moins un enfant(s) de 5 ans ou plus jeune
- ✓ Personne seule avec au moins un enfant(s) de 5 ans ou plus jeune
- ✓ Couple sans enfant (âges cumulés 70 ans max.)
- ✓ Personne seule sans enfant (35 ans max.)

Montant de l'aide

- ✓ **Terrain constructible** : surface maximale de la parcelle : 500 m²
PLUS : 20€/m² – PLUS 120% : 15 €/m²
- ✓ **Logement** : Montant maximum du bien 250 000.00 €
PLUS : 8% du prix d'achat – PLUS 120% : 6% du prix d'achat

Critère anti spéculatifs

Engagement de ne pas revendre avant une période de 10 ans, sauf cas de force majeure: séparation, mutation, décès...

Pour ceux ayant perçus la subvention, remboursement au prorata temporis :

[0 - 1an] : 100% de la subvention, [1an – 2 ans] : 90%,

[2 ans - 3 ans] : 80%, [3 ans - 4 ans] : 70 %, [4 ans - 5 ans] : 60 %

[5 ans - 6 ans] : 50 %, [6 ans - 7 ans] : 40 %, [7 ans - 8 ans] : 30 %

[8 ans - 9 ans] : 20 % [9 ans - 10 ans] : 10 %

Plafonds de ressources 2026 pour bénéficier du dispositif d'aide

**Revenu fiscal de référence N-2 ou N-1 si plus favorable*

Catégories de ménage	REVENU FISCAL*	
	PLUS	120% PLUS
1 personne seule	23 403	28 084
2 personnes sans personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou 1 personne seule en situation de handicap	31 254	37 505
3 personnes ou 1 personne seule + 1 à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	37 584	45 101
4 personnes ou 1 personne seule + 2 à charge ou 3 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	45 374	54 449
5 personnes ou 1 personne seule + 3 à charge ou 4 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	53 376	64 051
6 personnes ou 1 personne seule + 4 à charge ou 5 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	60 156	72 187
Par personne supplémentaire	+ 6 710	+ 8 052